



Association Renaissance et Culture de Sainte-Geneviève-des-Bois

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 12 FÉVRIER 2022

Ont été convoqués les membres du conseil d'administration, les bénévoles et les adhérents de l'**Association Renaissance et Culture de Sainte-Geneviève-des-Bois** pour la saison 2020 - 2021 à l'Espace Malraux 1 B rue du Jardin Public – 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

Membres présents : Nombre : 38

Membres excusés ayant adressé un pouvoir : Nombre : 47

Invités :

Monsieur Frédéric PETITTA, Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Madame Alice SEBBAG, adjointe au Maire, à la Culture

ORDRE DU JOUR

1. **Rapport moral**
2. **Rapport financier**
3. **Questions diverses**
4. **Élection du conseil d'administration**
5. **Élection du bureau par le conseil d'administration**

Le samedi 12 février 2022 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association Renaissance et Culture de Sainte-Geneviève-des-Bois.

La séance est déclarée ouverte par Madame Marie-Thérèse LELU-VALNOT à 14 h.

Secrétaire de séance : Madame Mado CAUVAS

1. **RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE**

Madame la Présidente dit son émotion d'ouvrir la **62^e assemblée générale de l'association Renaissance et Culture de Sainte-Geneviève-des-Bois** dans des conditions particulières :

- **Le décès de M. Olivier LÉONHARDT**, Sénateur maire, qui a soutenu l'association tout en respectant son indépendance,

- La **Covid-19** avec confinements et arrêt des activités.

Si la fermeture de l'association a été un temps envisagée, Madame la Présidente souligne le regain d'activités et le temps d'arrêt mis à profit par une nouvelle équipe pour informatiser et moderniser les structures et améliorer la communication.

Madame LELU-VALNOT assure partir sereine.

La continuité de son œuvre est assurée.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS par Monsieur Daniel FOUESNEAU (trésorier adjoint)

Saison 2020 - 2021

La saison a commencé au cours du mois de septembre 2020 pour certaines activités et début octobre pour les autres.

Les activités se sont déroulées normalement jusqu'aux vacances de Toussaint.
 En raison du confinement et des décisions gouvernementales, les cours et activités ont ensuite été suspendus.
 Quelques animateurs ont assuré des cours à distance (anglais, chinois, alphabétisation...).

Du 15 janvier 2021 au mois de mai, l'Espace Malraux a été utilisé comme centre de vaccination.
 Courant mai 2021, la circulaire sur les jauges à respecter pour l'occupation des salles s'est révélée incompatible avec la reprise de certaines activités.
 Début juin, des activités ont été assurées : Pilates, danses, anglais, chinois.
L'année 2020 - 2021 a été une année quasiment « blanche ».

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Le rapport moral et le compte rendu d'activités sont votés à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2020 - 2021

Monsieur Gérard Viet, trésorier, présente les comptes vérifiés par Messieurs **Joël RIVAULT** et **Georges LEVIN**.

L'association Renaissance et Culture de Sainte-Geneviève-des-Bois compte **520 adhérents, 64 bénévoles, 18 salariés, 5 responsables d'activités payés sur facture.**

Les activités payantes représentent 82 % des adhérents.

La part des mineurs inscrits représente 27 % des adhérents.

Désormais, l'association privilégie le statut d'autoentrepreneur.

Comptes de l'exercice 2020 - 2021

Ressources	138.035,71	Charges	162.429,06
		Provisions « Covid »	20.000,00
		Provisions Aléas Salaires	20.000,00
Solde 2019 - 2020	78.794,17	Reliquat 2020 – 2021	14.400,82
TOTAL	216.829,88	TOTAL	216.829,88

Monsieur Viet apporte quelques précisions :

Les salaires incluent le paiement des salaires et le chômage partiel.

Les salariés ont été payés à temps partiel jusqu'à la fin du mois de juin 2021.

Pendant l'exercice 2021, une prime de départ à la retraite ainsi que des indemnités suite à une rupture conventionnelle ont été versées.

Madame **Nicole TROLLIET**, en charge du dossier de la rupture conventionnelle, apporte des précisions à la demande des adhérents.

Le département a octroyé une aide de 5.000 euros.

Il est rappelé que les personnes habilitées à faire fonctionner séparément les comptes ouverts au LCL et à la Caisse d'épargne sont :

- **Le président : M. Daniel FOUESNEAU**
- **La trésorière : Mme Francine COMMERGNAT**
- **Le trésorier adjoint : M. Gérard VIET**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Le rapport financier est voté à l'unanimité.

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur Frédéric PETITTA salue l'engagement de Madame LELU-VALNOT sur la durée à la tête de Renaissance et Culture et souligne le rayonnement de l'association sur la ville.

Il dit sa satisfaction de constater que la succession est prévue et il assure Renaissance et Culture de son soutien.

HOMMAGE RENDU A MADAME LELU-VALNOT de la part des adhérents, du conseil d'administration, des professeurs et animateurs bénévoles, **remise d'un bouquet.**

3. QUESTIONS DIVERSES

Statut d'autoentrepreneur

Madame SALAGNAC évoque le statut des autoentrepreneurs que l'Association privilégie maintenant à l'emploi en CDI pour tout nouvel animateur.

Madame la Présidente, ainsi qu'une autoentrepreneuse de Renaissance et Culture présente, apportent des informations financières.

Pour avoir l'assurance que les cours seront donnés sur toute l'année, une convention émanant de chaque autoentrepreneur sera signée chaque année.

Section du Bridge

Monsieur Helmut MULLER demande une précision sur l'adhésion et la part d'assurance dans le montant reversé par les adhérents du bridge à Renaissance et Culture et sur la connexion Internet (Fibre ou ADSL).

Madame la Présidente souhaite que le Bureau et le responsable du Bridge se réunissent pour se connaître car des changements sont intervenus au sein de la section.

Le bridge est une association au sein de l'Association Renaissance et Culture.

Locaux

Demande de remplacement des tables dans la salle de la Petite Châtaigneraie.

Problème de fermeture de la porte de secours de la salle VALNOT à l'Espace Malraux.

Problème de la pose d'un défibrillateur évoqué.

Cartes des adhérents

Les cartes et timbres sont remplacés depuis un an par des cartes annuelles remises uniquement à la demande des adhérents.

4. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se présentent au conseil d'administration et sont élus à l'unanimité

Monsieur Jean-Paul BOIS MARGNAC
Monsieur Daniel BUISSON
Madame Mado CAUVAS
Madame Francine COMMERGNAT
Monsieur Daniel FOUESNEAU

Monsieur Georges LEVIN
Madame Françoise MAZET
Madame Noémie TIBEAU
Madame Nicole TROLLIET
Monsieur Gérard VIET

5. ÉLECTION DU BUREAU

Se présentent aux postes de :

Président : Monsieur FOUESNEAU

Contre 0 – Abstention 0 – **Elu à l'unanimité**

Trésorière : Madame COMMERGNAT

Contre 0 – Abstention 0 – **Elue à l'unanimité**

Trésorier adjoint : Monsieur Gérard VIET

Contre 0 – Abstention 0 – **Elu à l'unanimité**

Secrétaire : Madame CAUVAS

Contre 0 – Abstention 0 – **Elue à l'unanimité**

Secrétaire adjointe : Madame Noémie TIBEAU

Contre 0 – Abstention 0 – **Elue à l'unanimité**

Le Bureau propose la nomination de Madame LELU-VALNOT en tant que Présidente d'honneur.
Proposition acceptée à l'unanimité.

Présidente d'honneur : Madame Marie-Thérèse LELU-VALNOT

Composition du Bureau pour l'année 2021 – 2022

Président : Monsieur Daniel FOUESNEAU

Trésorière : Madame Francine COMMERGNAT

Trésorier adjoint : Monsieur Gérard VIET

Secrétaire : Madame Mado CAUVAS

Secrétaire adjoint : Madame Noémie TIBEAU

Directrice de l'école de Musique et chargée de l'Événementiel

Madame Nicole TROLLIET

La séance est levée à 16h.

Le Président



Daniel FOUESNEAU

La Secrétaire de séance



Mado CAUVAS